



Com' Hamois

Com' comme commerçants, communication, complémentarité, composer, commenter, ...

N° 6 FEVRIER 2013

EDITO

Déjà quasiment 2 mois de passer sur 2013... Et ça tombe bien! car nous avons hâte. Hâte d'ouvrir les urnes de la carte hA MOIS PLUS, hâte de voir si l'engouement est toujours là, hâte de pouvoir offrir aux clients fidèles de nouveaux bons d'achat, hâte d'extraire les infos sur les cartes, Ce vendredi aura lieu le 2nd tirage. Nous manquons peut-être d'objectivité mais nous aurions tendance à dire que les 1^{ères} retombées positives se font ressentir. De nouveaux participants rejoignent l'élan, des nouveaux noms sur les cartes, de plus en plus de mail collectés et d'avis positifs; bref hA MOIS PLUS un véritable souffle pour le commerce du pays hamois ... c'est certainement ambitieux mais cela en prend la forme !

Loïc CAUDYSER

GALETTE DES ROIS !

Nous étions 35 le soir du 31 janvier à nous réunir au St Sulpice. La réunion de la commission commerce de début Janvier avait été décalée à cette occasion, cumulant ainsi convivialité et « travail ».



Brigitte GROUCHY, propriétaire des lieux, nous a accueilli à bras ouverts, modifiant quelques peu l'implantation de ses

tables pour permettre à chacun de trouver une place tout en voyant l'ensemble du groupe. L'avis est unanime, les convives ont pu déguster salade périgourdine et galette délicieuses. Petite anecdote, ...le hasard avait bien fait les choses puisque dans l'assemblée, Frédo et Julie, tous les 2 du mois de janvier, ont régalié ☺!

Ces soirées ont de réels intérêts Se connaître, échanger de vive voix sur le commerce en général mais aussi sur les animations, remonter des idées nouvelles et identifier aussi les bonnes volontés !

Thierry BERNARD, président de l'UPERH, présent ce soir là, en a profité pour présenter Irène GATIEN, nouvelle animatrice commerciale au sein de l'association. Il a précisé sa mission au sein du commerce et a précisé l'urgence avec la mise en place du salon de l'Habitat.

Ensuite ce sont Antoine BRUCHET et Marielle MOUTON qui sont intervenus respectivement sur les résultats du 1^{er} tirage de la carte hA MOIS PLUS et les animations de Noël. Chacune des personnes a pu donner son ressenti par rapport à ces 2 animations.

N'hésitez pas à vous joindre à nous lors d'un de ces prochains moments.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons...

Juste après une pleine page de photos

LC



SOIREE GALETTE UN GRAND MERCI A BRIGITTE GROUCHY



Votre commerce est-il accessible aux personnes handicapées ?

Quelles sont les bonnes questions à se poser?

QUEL EST LE BUT DE LA REGLEMENTATION ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES?

La réglementation accessibilité doit permettre à toutes les personnes d'avoir accès à toutes les prestations (la restauration, les achats, les salons de coiffure et d'esthétique etc). La ville et les commerces deviennent accessibles à tous, plus accueillants pour les personnes handicapées. La notion de handicap est large, par exemple les personnes âgées, fatiguées, les femmes enceintes ou avec des poussettes ou les personnes ayant un handicap moteur, visuel, auditif peuvent avoir des difficultés à pénétrer dans un commerce, à se déplacer, essayer un vêtement ou utiliser les toilettes. On estime que 25 % de la population actuellement est concernée et cela ira en s'accroissant avec le vieillissement de la population et devrait atteindre 30% dans le futur.



QUELS SONT LES DELAIS POUR VOUS METTRE EN CONFORMITE?

Les commerces sont classés en 5 catégories d'Établissements Recevant du Public (ERP).

Cette distinction dépend de l'activité et de l'effectif admis dans l'établissement.

On distingue :

Les ERP 1er catégorie moins 1500 personnes susceptibles d'être accueillies

Les ERP 2ème catégorie de 700 à 1 500 personnes

Les ERP 3ème catégorie de 300 à 700 personnes

Les ERP 4ème catégorie moins de 200 à 300 personnes

Les ERP 5ème catégorie moins de 200 personnes

Les commerces de proximité sont généralement classés dans les ERP de 5ème catégorie.



➤ Les établissements de la 1ère à la 4ème catégorie doivent réaliser un diagnostic avant le 1er janvier 2011 et la mise en conformité avant le 1er janvier 2015.

➤ Les ERP de 5ème catégorie n'ont pas l'obligation de réaliser un diagnostic mais doivent être en conformité au 1er janvier 2015.

➤ Certains ERP de 5ème catégorie doivent cependant réaliser les travaux d'accessibilité avant 2015 dans les cas suivants :

1) Agrandissement ou changement d'affectation du commerce exemple transformation d'un logement en local commercial.

2) Modification de la façade ou de la distribution intérieure.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX AMENAGEMENTS A PREVOIR ?

Vous trouverez quelques brèves informations

Une entrée du commerce indifférenciée pour toutes les personnes (y compris les handicapés).

✓ une largeur de porte de 90 cm afin de permettre à un fauteuil roulant de passer.

✓ une ouverture pratique avec une barre saisissable par tous les usagers.

✓ le seuil de la porte n'excède pas 2 cm sinon un plan incliné remplace l'ancienne marche

✓ une rampe d'accès dont l'inclinaison est inférieure ou égale à 5cm et une aire de manœuvre de 0,90 m* 1,40 m.



.../...

TABLE RONDE...



...Partie du constat que des villes alentours réussissent pendant la période de Noël à mettre en place des animations de grandes ampleurs et qu'il est difficile aux commerçants d'être à la fois sur les animations et dans leur commerce à ce moment là (vu la période c'est tout à fait compréhensible).

Aussi, sous l'égide de l'UPERH, Loïc Caudyser a demandé la mise en place d'une table ronde d'échanges. Se retrouveront municipalités, clubs sportifs, associations et professionnels pour mutualiser idées, compétences et forces vives. Une complémentarité des divers partenaires débouchera sur des manifestations de Noël de plus grande envergure et de meilleure facture. Notez dans vos agendas Cette réunion aura lieu le 12 mars à la maison pour tous

à 19h.
Nous vous attendons tous pour nous faire part de vos idées et des bonnes volontés!
MM



Accessibilité.....suite

- ✓ En cas de débordement sur l'emprise publique il faut prendre contact avec les services de la ville.
- ✓ Les commerces de vêtements qui ont une ou plusieurs cabine(s) d'essayage doivent avoir au minimum une cabine "adaptée" ou "adaptable" à l'accueil de personnes handicapées.

Si vous avez 2 cabines d'essayage normales, vous pouvez installer une simple cloison amovible entre les deux cabines qui se repliera pour en faire une grande cabine de 1,50 m x 1,50 m.

une barre d'appui.

des portes manteaux à 1,30 m du sol maximum.

des tablettes pour poser des affaires.

un miroir de 0,40m à 1,90 m du sol si possible la cabine est équipée d'une chaise.

- ✓ Aménagement intérieur

aucun obstacle au sol ou avancée ne doit gêner la progression du client.

attention au dépôt temporaire d'emballages au sol qui sont dangereux.

les sols doivent être lisses mais non glissants.

les allées des commerces doivent être supérieures à 1,40m lors d'une création ou 1,20 pour des commerces existants avec des dérogations à 0,90 m de large (si possible 1,50 m de large pour les croisements.)

les produits les plus courants doivent être sur des rayonnages entre 0,80 m et 1,80 m de haut.

le personnel doit être sensibilisé pour aider en cas de difficultés.

respect des dispositions relatives à la luminosité :

selon les emplacements dans le commerce la luminosité doit être

différente.



CONTACT

CCI Territoriale Amiens

Picardie - Florence

MASSOT - Albert BELAID

- TEL: 03 22 82 22 22

possibilité d'effectuer des diagnostics dans les commerces



A la découverte de...

Joël et Alicia Meglinky

Envie de « craquer » pour une pâtisserie

... rendez vous à *La Craquante!*

Joël est le nouveau boulanger qui a repris l'établissement Granson rue de

Noyon à Ham. Ouvert depuis le 18 janvier, il est aidé de sa très accueillante fille Alicia pour régaler les gourmands. Il n'a pas hésité

à revoir la décoration de la boutique, tant au niveau mobilier que

revêtement. Situé dans le milieu du haut de la rue de Noyon, il redonne un peu de vie dans cette partie un peu trop calme depuis

le départ de Dia et Kandy. Il met toutes les chances de son côté pour réussir: ouvert tous les jours sauf le mardi, tournées dans les

villages (Aisne et Somme), parking facile face à la boutique, sandwich le midi.

Bienvenu à ces nouveaux commerçants!

LC

En avant, MARCHÉ ...

L'association des producteurs locaux est née... Et en avant marche pour le Maintien d'une Agriculture Rurale Canton de Ham et Environs !

Entretien avec Patrick Martin, son président .

Vous n'êtes pas du milieu agricole, pourquoi cette présidence ?

J'ai accompagné Grégory Labille l'année dernière sur la mise en place de ces marchés. Je m'occupais surtout de la communication; contact avec les producteurs, Facebook, etc...C'est tout naturellement que je me suis proposé pour cette place. Je peux aussi m'appuyer sur mon expérience puisque je suis déjà président du comité de quartier de St Sulpice.

Quel est le 1^{er} RDV?

Le 1^{er} sera citadin et médiéval à la fois. Vous l'aurez deviné, nous allons nous installer le 05 avril près du château de Ham. Le thème sera le chou et vous pourrez y déguster une choucroute hamoise.



Quelles sont vos ambitions pour l'année 2013?

C'est dans le titre de notre association... MAINTENIR notre offre de qualité sur nos marchés pour recevoir et fidéliser nos 400 visiteurs. Nous allons aussi nous efforcer de profiter de l'environnement qui nous accueille. Par exemple, pour notre 3^{ème} RDV, la visite d'un musée y sera associée.

Merci Patrick Martin
Longue vie à cette
nouvelle association!

5 avril : HAM
3 mai : ATHIES
7 juin : LE PLESSIS PATE D OIE
5 juillet : MUILLE VILLETTE
6 septembre : MONCHY LAGACHE
4 octobre : OFFOY

LC



La carte hA MOIS PLUS prend de plus en plus d'ampleur. Nous avons voulu donner la parole à un participant **TROIS QUESTIONS A :**

ANNE LEMAIRE,
gérante Stocks Américains



Com'hamois : Quel est votre ressenti après 2 mois d'activité de la carte hA MOIS PLUS?

Anne LEMAIRE : la carte est au début de son fonctionnement; les clients ne la connaissent pas encore suffisamment; le commerçant doit penser à la proposer, pour que le client pense lui aussi à la sortir pour chaque achat effectué dans un commerce hamois. Ce n'est pas le moment de faiblir, il faut au contraire de la persévérance pour que la carte hA MOIS PLUS dure dans le temps.

Ch : La carte est -elle "un plus "pour votre commerce?

AL : J'ai eu le témoignage de 2 personnes qui font maintenant leurs courses sur Ham pour participer aux tirages au sort...C'est très positif et encourageant!

Ch : Un client a gagné un bon d'achat chez vous. Est-il venu le dépenser?

AL : Oui,ça n'a pas perdu de temps. Il était ravi...ça lui a permis de découvrir la boutique, c'est donc un bon point!